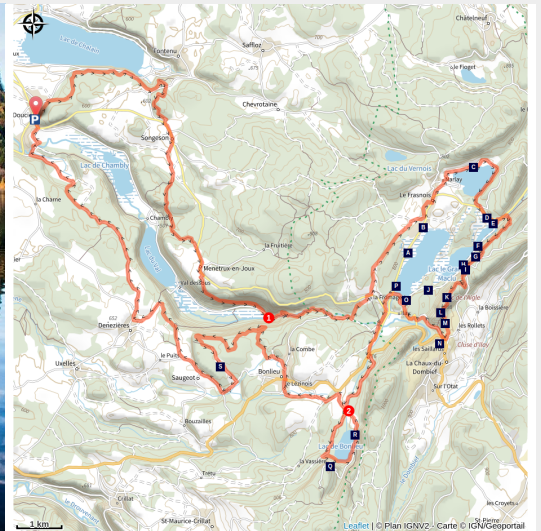


3 jours d'itinérance dans le Pays des Lacs - La truite vagabonde

Terre d'Émeraude



Lac de Bonlieu (© www.stephane-godin.com/Jura_Tourisme)



En autonomie, partez à l'aventure au cœur du pays des lacs pour une randonnée itinérante de 3 jours empruntant une partie de l'Échappée Jurassienne. Appelé officiellement « La Truite Vagabonde », arpentez ce sentier de randonnée en immersion totale dans une nature sauvage et préservée pour découvrir quelques-uns des plus beaux sites naturels du Jura. Chaque soir, montez votre campement dans des campings spécialement aménagés pour les randonneurs, offrant une proximité unique avec la nature. Profitez de soirées sous les étoiles et réveillez-

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 3 jours

Longueur : 53.5 km

Dénivelé positif : 1492 m

Difficulté : Moyen

Type : Itinérance

Thèmes : Faune et flore, Lacs, rivières et cascades, Naturel

vous au son apaisant de la nature avant de reprendre votre périple.

Cette expérience inoubliable en Terre d'Émeraude, permet la découverte de 8 lacs et 7 cascades à travers une boucle de seulement 54 km de randonnée. L'assurance d'en prendre plein les yeux ! Du lac de Chalain au plateau des 4 lacs, en passant par les lacs plus méconnus de Chambly et du Val. Jusqu'au romantique lac de Bonlieu ainsi que la célèbre vallée du Hérisson avec ses cascades exceptionnelles, les grands sites ne manquent pas sur cette aventure unique au cœur d'un paysage préservé et majestueux.

Pour profiter pleinement de votre itinérance de 3 jours, nous vous conseillons de venir hors des vacances scolaires d'été mais durant les mois d'ouverture des campings (généralement avril à octobre) afin de trouver plus facilement un emplacement pour planter votre tente.

Départ : Doucier

Arrivée : Doucier

Balisage :  GR® (Grandes Randonnées)

Communes : 1. Doucier

2. Songeson

3. Fontenu

4. Menétrux-en-Joux

5. Bonlieu

6. Le Frasnois

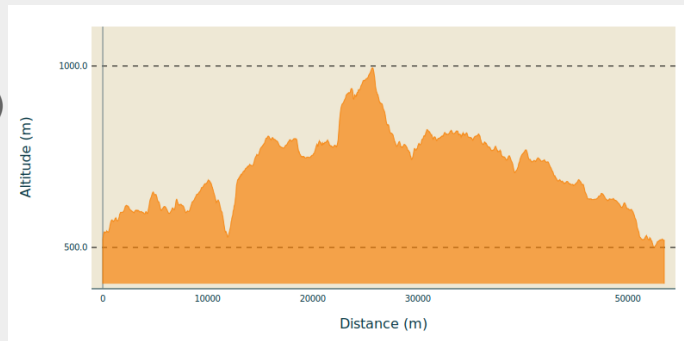
7. La Chaux-du-Dombief

8. Châtelneuf

9. Saugeot

10. Denezières

Profil altimétrique



Altitude min 500 m Altitude max 994 m

JOUR 1 : De Doucier aux Cascades du Hérisson

Votre première journée est une journée d'échauffement avec moins de 13km à parcourir.

Après avoir stationné votre véhicule sur le parking à l'entrée de la commune de Doucier au niveau du croisement de la rue des 3 lacs et la rue des lagunes, vous suivez les indications du poteau directionnel « DOUCIER CENTRE » en direction du belvédère « sur le château » pour admirer le plus grand lac naturel du Jura, le lac de

Chalain.

Vous poursuivrez ensuite votre chemin en direction de la commune de Menétrux-en-Joux où vous pourrez passer la nuit à la ferme des 20 lacs. Si vous le souhaitez, vous pouvez descendre 2 kilomètres plus bas au camping du Hérisson au pied des Cascades du Hérisson, point de départ de votre seconde journée.

Pour planter votre tente, pensez à réserver un emplacement :

- Ferme des 20 lacs : 06 18 34 77 86 ou contact@fermedes20lacs.fr
- Camping du Hérisson : 06 59 37 66 68 ou contact@camping-du-herisson.fr (ouvert d'avril à fin septembre)

JOUR 2 : Des Cascades du Hérisson à Bonlieu

Pour cette nouvelle journée, nous vous recommandons de vous lever tôt, cela vous permettra de découvrir les Cascades du Hérisson en toute tranquillité.

Après avoir suivi la rivière du Hérisson et ses multiples cascades et sauts, vous vous dirigez vers le lieu-dit la Fromagerie pour prendre ensuite la direction de la commune du Frasnois.

Votre découverte de ce secteur des 4 lacs vous fait contourner le lac de Narlay avant de monter au spectaculaire belvédère des 4 lacs.

Votre chemin se poursuit vers le Pic de l'Aigle et son panorama à 360 degrés avec la possibilité de voir le Mont Blanc et les Monts Jura.

Vous redescendez ensuite jusqu'au lac d'Illay et pouvez admirer une dernière cascade de la rivière du Hérisson : le Saut Girard.

Votre dernière étape vous fait longer une route pendant quelques centaines de mètres avant de retourner en forêt pour rejoindre le camping de l'Abbaye sur la commune de Bonlieu.

Ce camping idéalement situé marque la fin de votre journée et le début de votre seconde nuit.

Pensez à réserver votre nuit au camping :

- Camping de l'Abbaye : 03 84 25 57 04 ou camping.abbaye@wanadoo.fr (ouvert d'avril à fin septembre)

JOUR 3 : de Bonlieu à Doucier

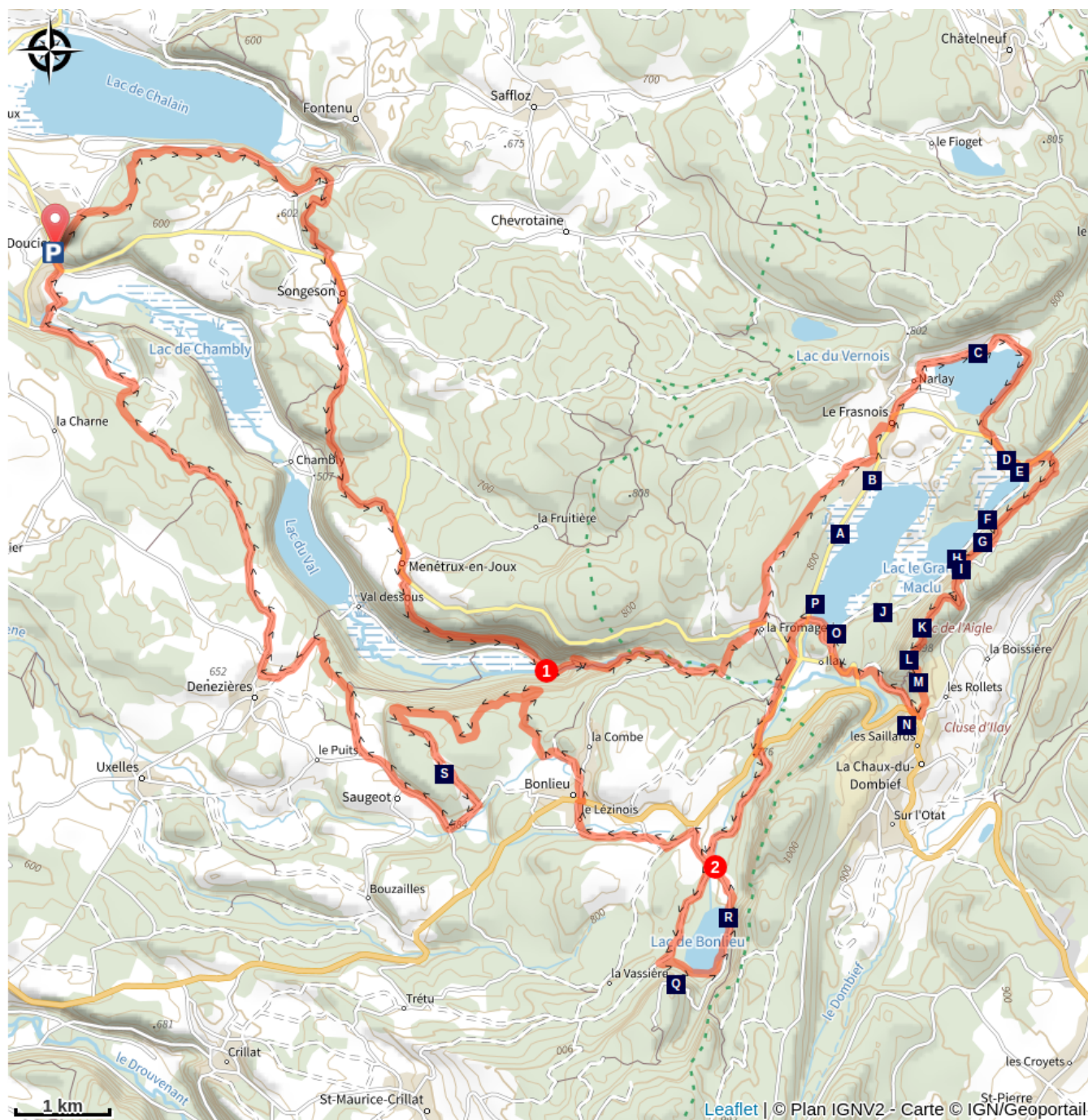
Le troisième et dernier jour de votre randonnée commence lentement car en arrivant au lac de Bonlieu, vous n'aurez qu'une envie : y rester.

Après avoir fait le tour de ce lac calme et sauvage, vous rejoignez le centre de la commune du même nom.

Votre route vous conduit ensuite en forêt dans la direction du belvédère de la Dame Blanche pour admirer la vallée du Hérisson.

La suite de votre itinéraire vous fait passer par les charmantes communes de Saugeot et Denezières avant de rejoindre la fin de votre périple à Doucier.

Sur votre route...



La Roselière (A)

Le Lac de Narlay (C)

Les libellules (E)

Belvédère des Quatre Lacs (G)

Belvédère des Trois Lacs (I)

Le Chamois, un alpiniste hors pair

(K)

Les pelouses sèches (M)

Illy et l'eau potable (B)

Le bas marais (D)

La Vipère aspic (F)

Lacs naturels, un héritage fragile

(H)

Un site naturel géré (J)

Belvédère du pic de l'Aigle (L)

Vue sur le Pic de l'Aigle (N)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

- Garer votre voiture sur le parking qui se trouve au croisement de la rue des 3 lacs et la rue des lagunes. Ne pas se garer sur le parking au centre-ville.
- Les campings sont ouverts uniquement pendant la période estivale (avril à fin septembre). Le reste de l'année les randonneurs doivent trouver un autre type d'hébergement (hôtel, gîte d'étape, chambre d'hôte).
- Le bivouac est interdit dans la vallée du Hérisson ainsi que sur le plateau des 7 lacs puisqu'il s'agit de sites classés.

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la D39 en direction du Lac de Chalain - Doucier en passant par Vevy et Chatillon.

Parking conseillé

Parking à Doucier au croisement de la rue des 3 lacs et de la rue des lagunes

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Zone de tranquillité de la vie sauvage des 4 Lacs

Période de sensibilité : Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : **Parc naturel régional du Haut-Jura**

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Le périmètre de la zone de tranquillité est concerté (Parc, CEN, Communes, Syndicat de gestion du Lac d'Illay), et non réglementaire. Pour la tranquillité de la faune et de la flore du secteur concerné, entre les lacs d'Illay, du Grand Maclu et du Petit Maclu, il est demandé de ne pas pénétrer la zone de mi avril à mi septembre.

Elle inclut les interdictions valables sur l'ensemble des 4 Lacs (arrêtés municipaux et préfectoral) :

- Pas de camping/bivouac sauvages
- Pas de feu
- Pas de baignade
- Pas d'activité nautiques (paddle, bouée, kayak, etc.) ; seuls les pêcheurs ont le droit de naviguer
- Pas de nuisances sonores

APPB CORNICHES CALCAIRES - CASCADES DU HÉRISSON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises des Cascades du Hérisson sur la commune de Ménétrux-en-Joux.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE DU MACLU

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harlebièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte du Maclu sur la commune de La Chaux-du-Dombief et du Frasnois.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie (attention certains sites sont exclus : se référer à l'article 7 pour cette dernière activité)
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE DU LAC DE CHALAIN

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harlebièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Côte du lac de Chalain sur les communes de Fontenu et de Doucier.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - BONLIEU - LA VASSIERE

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Vassière sur la commune de Bonlieu.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - FALAISES DE LA FORET DE BONLIEU

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Forêt sur la commune de Bonlieu.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

i Lieux de renseignement

Terre d'Émeraude Tourisme

12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr

Tel : 03 84 25 27 47

<https://>

www.terredemeraudetourisme.com/



Sur votre route...



La Roselière (A)

Parmi les différents milieux qui constituent une zone humide, la roselière joue un rôle fondamental: elle stabilise la berge et crée une zone de filtration de l'eau par les plantes qui s'y installent. C'est une zone de reproduction et de refuge pour de nombreuses espèces, notamment d'oiseaux, telle que la petite foulque macroule. Il n'est pas rare, tout au long de l'année, d'entendre leur chant sous forme de petits cris nets et puissants.

Crédit : CEN Franche-Comté / L.Bettinelli



Ilay et l'eau potable (B)

Le lac du petit Maclu et le lac d'Ilay alimentent en eau potable 10 communes, dont celle du Frasnais. Un prélèvement annuel d'environ 67000 m³ est ainsi réalisé. Les lacs du plateau du Frasnais sont d'origine naturelle. Les glaciers qui recouvraient le Jura il y a 20000 ans ont «raboté» le sol et créé des dépressions nécessaires à leur formation. Les dépôts marneux et morainiques, matériaux déposés lors du passage des glaciers, sont imperméables et permettent la retenue de l'eau. Pour préserver au mieux la qualité de l'eau, un arrêté préfectoral interdit notamment l'usage de moteurs thermiques.

Crédit : CEN Franche-Comté / L.Bettinelli



Le Lac de Narlay (C)

Entouré de deux massifs forestiers, Sur les Agrailles au nord, et le Mont des Ifs sur sa frange est, le lac de Narlay est une sorte de grand entonnoir de 40 mètres de profondeur, ce qui en fait le plus profond des lacs jurassiens naturels.

Alimenté par une série de petites émergences, ses eaux se perdent par un exutoire souterrain et alimentent le lac de Chalain situé à 7,5 km à vol d'oiseau.

Crédit : OT GRANDVAUX



Le bas marais (D)

Ce milieu de tourbière si particulier se laisse apercevoir le long du chemin qui rejoint le petit Maclu. Les quelques arbres et arbustes qui arrivent à pousser dans ces conditions difficiles (sol saturé en eau, manque d'oxygène...) sont les bouleaux, les saules et les bourdaines. Au printemps, les pompons blancs des linaigrettes, plante typique de ce milieu, dépassent des herbes. Historiquement, le lac était plus grand. Peu à peu, la végétation aquatique s'est développée et les conditions d'humidité permanente n'ont pas permis à la matière végétale morte de se dégrader. En s'accumulant, toute cette matière a commencé à former ce qu'on appelle la tourbe. Ici, son épaisseur n'est pas très élevée mais elle atteint plus d'1,5 mètre sur la tourbière entre les lacs du Grand Maclu et d'Ilay.

Crédit : CEN Franche-Comté / C.Lapprand



Les libellules (E)

Les milieux humides diversifiés permettent l'installation de nombreuses espèces d'insectes, et notamment de libellules. Plus de la moitié des espèces de France métropolitaine sont présentes sur les mares, lacs, ruisseaux et gouilles du site. La libellule à 4 taches est facilement reconnaissable par sa tache bien distincte sur le nodus (partie du milieu) de chacune de ses quatre ailes. On peut observer cette grosse libellule à l'état adulte de mai à septembre. Son aile mesure jusqu'à 4 cm de long !

Crédit : CEN Franche-Comté / C.Lapprand



La Vipère aspic (F)

Bien présente sur la zone de marais entre le petit et le grand Maclu, la vipère aspic, piètre nageuse, va rechercher les zones ensoleillées pour le bon fonctionnement de son métabolisme. Comme beaucoup de reptiles, elle est craintive et perçoit très bien les vibrations. Pour éviter de la déranger ou de la surprendre, et de vous faire mordre, tapez un peu des pieds et faites attention de ne pas l'écraser, elle se cachera bien avant que vous ne l'ayez aperçue ! Tous les reptiles sont strictement protégés et sont indispensables aux équilibres écologiques. Laissez-les en paix et contournez-les simplement si vous les croisez.

Crédit : CEN Franche-Comté / S.Moncorgé



Belvédère des Quatre Lacs (G)

Le belvédère des 4 lacs offre une vue globale sur la vallée des lacs, relique de la dernière glaciation: Narlay, Ilay, le Petit et le Grand Maclu. Connaissez-vous la légende du lac de Narlay? Il recouvre, dit-on, l'emplacement d'un village englouti par les eaux. Un soir de Noël, en vain, une fée implora l'asile pour la nuit auprès de tous les habitants, mais seul le plus pauvre d'entre eux lui offrit un refuge. De colère, le lendemain, la fée noya le village entier, à l'exception de la demeure de son hôte située à l'extrémité du lac. Le nouveau village de Narlay se reconstitua autour de la maison épargnée, mais tous les ans à Noël, le coq du village englouti chante les douze coups de minuit.

Crédit : OT Haut-Jura Grandvaux / Diana



Lacs naturels, un héritage fragile (H)

Les eaux du Petit et du Grand Maclu alimentent le lac d'Ilay. Chacun occupe une cuvette peu profonde creusée par le travail des glaciers il y a environ 20000 ans. Ces lacs sont en grande partie ceinturés par des végétations d'une grande diversité appelés bas-marais, mégaphorbiaies ou encore tourbières. Quelques roselières s'y développent également. Les insectes s'y épanouissent grâce à la grande qualité du milieu et particulièrement les libellules qui rivalisent en couleurs. La Foulque macroule est l'oiseau locataire le plus fidèle de ces lacs. Peu discret il se remarque par ses cris d'alarme trompétée. Vous croiserez peut-être aussi le Grèbe huppé.

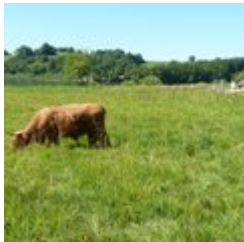
Crédit : OT Haut-Jura Grandvaux / © B. Leroy



Belvédère des Trois Lacs (I)

Les couleurs de «lagon» de ces lacs viennent de la formation d'une «beine de craie» sur leur pourtour. Les eaux peu profondes des rives se réchauffent plus rapidement. Phénomène chimique, l'eau «chaude» est moins capable de dissoudre le CO₂. Le phytoplancton, plus abondant, «consomme» le CO₂ dissout par la photosynthèse. L'acidité de l'eau diminue très légèrement. Ces deux facteurs cumulés, font que la calcite «précipite» pour former ces «bouesblanches», chargés de craie.

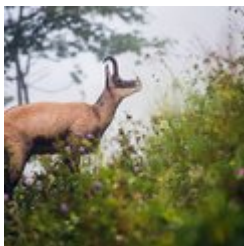
Crédit : OT Haut-Jura Grandvaux



Un site naturel géré (J)

Le conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté coordonne la gestion des zones humides du site des 4 lacs en partenariat avec les communes propriétaires, les agriculteurs locaux et le Parc, animateur du site Natura 2000 plus large. Ce site est riche d'espèces inféodées aux milieux ouverts qu'il est important de préserver. Autrefois utilisées par les agriculteurs, ces zones ont progressivement été abandonnées. C'est pourquoi les gestionnaires favorisent le maintien de ce type de milieux en réinstallant un pâturage extensif. Les vaches de race Highland Cattle sont capables de se déplacer dans un sol gorgé d'eau et elles y trouvent l'alimentation dont elles ont besoin. Le nombre de bêtes et les périodes de pâturage sont adaptés en fonction des espèces et des milieux présents. Une fiche site spécifique aux zones humides des 4 lacs est d'ailleurs disponible en ligne: <http://cen-franchemcomte.org/document.php?iddoc=63DyRcgMw7YQ42PG>

Crédit : CEN franche-Comté / S.Moncorgé



Le Chamois, un alpiniste hors pair (K)

Alors que le Chamois est capable d'avalier 1000 mètres de dénivelé en $\frac{1}{4}$ d'heure, la majorité des marcheurs s'élèvent péniblement de 1000 mètres en 3 heures! Même un sportif averti aurait besoin d'une heure pour gravir un tel dénivelé ! C'est grâce à un cœur disproportionné qui assure un débit de sang conséquent, deux fois plus important que chez l'Homme, et, grâce à ses sabots qui se composent de deux onglons, qui peuvent s'écarter pour mieux adhérer aux rochers que le Chamois est un si bon grimpeur. Une cloison entre ses doigts, recouverte de poils, lui évite également de trop s'enfoncer dans la neige, un peu comme nos raquettes. La rencontre avec l'espèce, comme pour beaucoup d'autres, tient du hasard ou de la grande patience! Cependant une fois aperçu, ne bougez plus, il se laissera observer un bon moment.

Crédit : PNRHJ / Léo Poudré



Belvédère du pic de l'Aigle (L)

«Un escalier confortable avec main courante et quelques marches taillées dans la roche vous permet de culminer à 990m. S'ouvre un large panorama, bien décrit par la table d'orientation. Le Haut-Jura vous apparaît dans son épaisseur, avec les lignes de crêtes successives de sa forêt, jusqu'aux rondeurs dénudées des monts Jura. Au-delà, le Mont Blanc s'invite par le col de la Givrine. Côté combe d'Ain, les reliefs lointains du Mâconnais moutonnent dans un flou bleuté.» Marc Forestier (Édition Dakota; Que Faire dans le Parc naturel régional du Haut-Jura)

Crédit : OT Haut-Jura Grandvaux



Les pelouses sèches (M)

Le chemin qui monte au pic traverse un temps des végétations clairsemées appelées pelouses sèches. C'est le lieu d'expression d'une diversité végétale propre aux dalles et pierriers calcaires. Outre diverses orchidées, la succession des floraisons de petites plantes est remarquable tout comme la diversité des arbustes tel l'Amélanchier, l'Epine-vinette ou l'Alisier de Mougeot. Le Pic est le point privilégié d'observation du Grand corbeau ou encore du Faucon pèlerin. Ces deux espèces nichent sur les falaises proches.

Crédit : PNRHJ / Pierre Levisse



Vue sur le Pic de l'Aigle (N)

Le Pic de l'Aigle, ou Bec de l'Aigle, culmine à 990m. Il domine la vallée des 4lacs et offre un beau panorama sur la chaîne du Jura, et sur le Mont Blanc par temps clair. Le sommet marque la bordure occidentale de la Haute-Chaîne du massif. Le pic de l'Aigle est associé à une légende où un cheval blanc, ailé et superbement harnaché, parcourt les cieux monté par un roi qui tient un sabre levé. Il caracole dans «les monts hérissés de noirs sapins», près des lacs du Haut-Jura comme ceux de Bonlieu et de Narlay. Il s'agit d'un esprit aérien, dont les montagnards des parages disent que c'est l'âme en peine d'un ancien seigneur de l'Aigle. La légende est consignée dans la première moitié du XIX^{ème} siècle. (Désiré Monnier, Traditions populaires comparées, 1854).

Crédit : Victor Dannecker